



# Loi Travail : Grève et manifestations Jeudi 26 mai.

## Développer le mouvement pour le retrait de la Loi Travail !

Malgré ses mensonges relayés par tous les grands médias, malgré le soutien de certains syndicats, malgré le recours au 49-3, le gouvernement n'a pas réussi à faire taire la contestation contre la Loi Travail.

Le 19 mai, nous étions des centaines de milliers en grève et dans les manifestations dans le pays, et nous étions 2 fois plus nombreux que le 17 mai.

L'opinion publique reste largement opposée à cette Loi. Dans les entreprises, c'est l'écrasante majorité des travailleurs qui est contre cette Loi dictée par le MEDEF.

**Cette Loi donnerait la possibilité aux patrons de licencier plus facilement, d'augmenter le temps de travail, de baisser les salaires, de conclure des accords d'entreprises inférieurs au Code du Travail ou à la convention collective. Cela ne créerait aucun emploi, au contraire !**

Le week-end dernier, des dépôts de carburants ont été bloqués, dont ceux de Douchy-Haulchin et de Dunkerque. La grève a été votée majoritairement dans 4 raffineries du pays.

Pour le moment, une fraction seulement du monde du travail participe aux grèves et aux manifestations.

Mais le gouvernement et les patrons qui sont à la manœuvre derrière ne reculeront que si l'opposition à la Loi s'amplifie.

**Le gouvernement a reculé devant la mobilisation des routiers, en annonçant que les articles de la Loi Travail permettant la diminution des heures supplémentaires ne s'appliqueraient pas à leur profession. Le gouvernement peut reculer encore plus !**

Mais pour cela il est nécessaire que des grèves se développent dans les usines, les bureaux et les administrations.

Jeudi 26 mai, il faudrait que toutes celles et ceux qui se sont déjà mobilisés s'engagent de nouveau, fassent grève et manifestent, et aussi convainquent les nombreux hésitants à rejoindre le mouvement.

**L'intersyndicale CGT, FO, Sud, FSU, UNEF, FIDL, UNL réunie à Paris appelle l'ensemble des salariés à 2 nouvelles journées de grèves et de manifestations les jeudi 26 mai et mardi 14 juin avec une manifestation à Paris.**

Nous sommes tous concernés. Le monde du travail doit montrer sa force et sa puissance et s'engager dans le mouvement pour faire reculer le gouvernement et le patronat.

**La CGT Toyota appelle à la grève du 25 mai à 21H jusqu'au 27 mai 6H. Il serait utile de pouvoir se retrouver en assemblées de salariés.**

**Manifestations du Jeudi 26 mai : Valenciennes 10H Place d'Armes  
Lille 14H30 Porte de Paris**

## Projets d'augmentation de l'exploitation à PSA et à TMMF.

Chez PSA, cela s'appelle le "NCS 2". Aggravation de la flexibilité avec possibilité pour PSA de faire travailler 15 samedis gratuits sur l'année, possibilité d'imposer le travail obligatoire 1 samedi après-midi par mois, possibilité de ne plus payer les heures de nuit automatiquement chaque mois, suppressions des congés supplémentaires pour les + de 50 ans...

Chez Toyota, cela s'appelle pour le moment "Back on Track", et cela permet à la direction de TMMF de discuter avec les syndicats, sauf la CGT, et de préparer un retour aux 39H avec pertes de salaires.

Les patrons sont pressés d'appliquer la Loi Travail. Pourtant PSA annonce des bénéfices importants... et Toyota vient d'annoncer 17,6 milliards d'euros de bénéfices nets !

L'argent existe pour embaucher massivement et augmenter fortement les salaires. Ce n'est pas un problème de richesses, c'est une question de rapport de force entre les salariés et le patronat.

### Pour contacter la CGT :

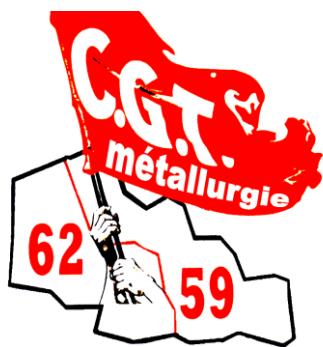
Eric PECQUEUR 06 29 36 87 40 (Ass. Eq. Bleue)  
Bruno LECLERCQ 06 18 44 91 11 (Ass. Eq. Jaune)  
J. Christophe BAILLEUL 06 20 62 50 83 (Presses Eq. Bleue)  
Daniel RAQUET 06 03 40 05 48 (Ass. Eq. Bleue)  
Guillaume VASSEUR 06 73 35 84 14 (Ass. Eq. Bleue)  
Bruno GODULA 06 37 80 03 21 (Log. Eq. Verte)

Edith WEISSHAUPT 06 68 36 14 71 (Peinture Eq. Bleue)  
Olivier FROMONT 06 03 81 86 59 (Weld. Eq. Jaune)  
Michaël DURUT 06 51 89 04 24 (Log. Eq. Jaune)  
Salvatore ADDIS 06 63 01 59 08 (Log Eq Jaune)  
Sylvain NIGUET 06 77 26 47 05 (Peinture Eq Jaune)

Ainsi que tous les militants de la CGT connus dans les ateliers

ou par mail : [cgt.toyota@live.fr](mailto:cgt.toyota@live.fr)





## **Pourquoi les métallos doivent-ils se mobiliser contre la loi El-Khomri !!!???**

### **Le rêve du Patronat ...**

#### **La loi El-Khomri va casser la hiérarchie des normes... La hiérarchie des normes c'est quoi ???**

Aujourd'hui, la loi impose que la hiérarchie des normes soit respectées, ce qui veut dire que les accords d'entreprises ne peuvent pas aller en dessous du code du travail, des accords de branches, des conventions collectives et des textes les plus favorables pour les salariés.

#### **EXEMPLE AVEC LES CONVENTIONS COLLECTIVES**

De nombreux éléments des conventions collectives constituent la fiche de paie et le quotidien des travailleurs de la Métallurgie et les patrons ne peuvent pas aller en dessous des acquis des conventions collectives gagnées de haute lutte en 1968.

- 3 jours de carence en cas de maladies.
- Majoration des heures de nuit.
- Majorations des heures supplémentaires 25% et 50%
- Prime transport, panier, ...
- Prime d'ancienneté.
- Majoration des jours fériés et jour férié supplémentaire (journée de St Eloi)
- Calcul des indemnités de licenciement et de départ en retraite
- Prise en compte des diplômes à l'embauche pour déterminer qualification et salaire.
- Congés événements familiaux, ...

#### **Avec la loi EL-KHOMRI, la norme c'est l'accord d'entreprise**

Les Directions de nos usines dans la métallurgie de toute la Région Nord pas de Calais pourront par accords d'entreprise remettre en cause l'intégralité des acquis des conventions collectives, des accords de branches en les supprimant purement et simplement. Et c'est sans parler du droit de licencier sans contraintes, de l'augmentation du temps de travail 12h. par jour 46h. par semaine, de la possibilité de baisser les salaires, de supprimer une partie des congés payés ...

**OUI** le Patronat aura le droit par la loi, d'imposer ce qu'il veut par accords d'entreprise, sans avoir à respecter les textes les plus favorables pour les salariés comme les conventions collectives ou les accords de branches...

**CROYEZ-VOUS QUE LE PATRONAT DE LA METALLURGIE VA SE PRIVER DE FAIRE APPLIQUER LA LOI DANS NOS ENTREPRISES SI NOUS LAISSONS FAIRE ?**

### **Rien n'est fini, LE JEUDI 26 MAI 2016 action nationale**

#### **La CGT appelle à la grève et à la manifestation**

#### **10H PLACE D'ARMES A VALENCIENNES**

Le Gouvernement à la botte du patronat vient de passer en force, la loi El-Khomri avec le 49.3. Le texte va maintenant repartir devant le Sénat (majoritairement à Droite) qui va très sûrement l'aggraver encore, pour ensuite le réexaminer en 2<sup>ème</sup> lecture au parlement.

Depuis le 9 mars, les salariés du pays de toutes les professions et de toutes les catégories se mobilisent contre cette loi El-Khomri, inacceptable qui va nous ramener 100 ans en arrière.

#### **SANS CETTE MOBILISATION, LA LOI SERAIT SÛREMENT DEJA ADOPTEE ...**

Nous devons maintenir la pression contre le Patronat et le Gouvernement avec des mobilisations dans les entreprises pour aller à la **grève générale** et obtenir le retrait de la loi EL-KHOMRI et la satisfaction de nos revendications.

**Si nous ne voulons pas devenir des Kleenex  
que le patronat pourra jeter comme bon lui semble.**

